

### **Emploi des personnes en situation de handicap : les partenaires sociaux de l'ESS se saisissent du sujet**

**L'UDES vient d'ouvrir avec l'ensemble des organisations syndicales de salariés, une négociation sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire. La négociation doit aboutir à un accord multiprofessionnel au printemps 2018.**

**L'objectif consiste à améliorer la situation de l'emploi des travailleurs handicapés dans l'ESS, de contribuer à l'inclusion globale des personnes en situation de handicap et de concourir à la qualité de vie au travail de tous les salariés couverts.** Il s'agit d'un véritable enjeu dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, afin de disposer d'un diagnostic détaillé pour développer et cibler les actions les plus pertinentes, l'UDES et l'AGEFIPH réalisent actuellement un état des lieux chiffré sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur de l'ESS. Les premiers résultats consolidés sont attendus avant la fin de l'année 2017.

Pour mémoire, en mars 2017, le baromètre national Chorum sur la qualité de vie au travail dans l'ESS avait mis en évidence le fait que les salariés en situation de handicap étaient globalement moins satisfaits de la qualité de vie au travail par rapport à l'ensemble des salariés du secteur<sup>1</sup>.

Ce futur accord s'inscrit dans une dynamique de négociation multiprofessionnelle débutée en 2006 avec la signature de l'accord sur la formation tout au long de la vie dans l'ESS. S'en est suivi la négociation puis la signature des accords sur :

- L'égalité professionnelle femmes/hommes, le 27 novembre 2015
- L'insertion professionnelle et emploi des jeunes, le 21 février 2014
- La formation des dirigeants bénévoles, le 8 avril 2011
- L'égalité et prévention des discriminations, le 23 mai 2011
- Les parcours d'évolution professionnelle, 15 janvier 2011
- La prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail, le 31 juillet 2010.

**UDES** - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

---

<sup>1</sup> <https://www.chorum-cides.fr/wp-content/uploads/2017/02/Synthese-2BQVTESS-2017.pdf>